

BULLETIN MUNICIPAL CIPAL

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

ÉDITION SPÉCIALE

BUDGET
2015



CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Photo : Pierre Langevin

1^{re} rangée : Denis Laitre, Louise Sauvé, Denis Lapointe, Normand Amesse, Jacques Smith
2^e rangée : Jean-Luc Pomerleau, Jean-Marc Rochon, François Labossière, Patrick Rancourt

BUDGET 2015

Une démarche de saine gestion et de développement

Le budget 2015 découle d'un exercice rigoureux de planification et démontre clairement la saine gestion financière qui prévaut à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

appliquer les principes d'une gestion responsable tout en portant une attention particulière à notre enrichissement collectif et, bien sûr, au contrôle de notre endettement.

Les citoyennes et citoyens ont apprécié la persévérance du conseil dans sa volonté de poursuivre les investissements et les mises en chantier de travaux d'infrastructures; ils nous l'ont dit ouvertement et se sont montrés satisfaits des résultats. Notre ville s'embellit, la cité régionale que nous sommes rayonne et assume pleinement son leadership régional et national.

Toutes les décisions, prises par les paliers gouvernementaux supérieurs, qui viennent altérer nos marges de manœuvre financières ont des conséquences sur celles-ci. Cette année, nous avons fait des choix difficiles, reporté des projets, supprimé des activités et limité la croissance de nos engagements de soutien à différents organismes.

Cet exercice budgétaire aura été très particulier. Il s'agissait d'un défi de taille à relever, compte tenu, entre autres, du manque à gagner important provenant du nouveau modèle de remboursement de la TVQ imposé par le Gouvernement. La Ville exerce un contrôle sur le rendu des services, elle est toutefois à la merci de décisions gouvernementales à bien des niveaux.

Toutefois, nous pouvons vous assurer que les engagements que nous avons pris permettront des services de qualité et une administration encore plus rigoureuse.

Nous visons l'amélioration du bien-être à tous points de vue pour l'ensemble de nos citoyennes et citoyens.

Nous avons, faut-il le rappeler, l'obligation d'assurer l'équilibre entre les composantes du développement économique et celles du développement social. Cette recherche de stabilité et d'équilibre entre revenus et dépenses nous impose des limites et nous amène à adopter et

Denis Lapointe, ing. M. Ing. Env.
Maire

3. CONSIDÉRANT QUE



- Suite à l'adoption par le gouvernement du Québec de la Loi 3 favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées statuant sur le partage à parts égales des coûts et des déficits de retraite, la Ville fera rapport publiquement de la situation financière du régime de retraite au début 2015. Une période de négociation sera entreprise avec les participants actifs au régime par l'entremise de leurs associations syndicales ou autres respectives en vue de convenir d'une entente respectant les dispositions de cette loi.
- En novembre dernier, dans un but avoué de redressement des finances de l'État visant l'atteinte du déficit zéro, le gouvernement du Québec a une fois de plus mis à contribution les villes du Québec, la nôtre n'y a pas fait exception. Des mesures de réduction des transferts fiscaux ont été mises en place pour 2015.
- Le remboursement de la taxe de vente du Québec pour les travaux, achats et autres services requis par la Ville a été réduit à un taux de 50 % au lieu du 62,8 % tel qu'il était fixé pour 2014, cette mesure représente un manque à gagner d'environ 350 000 \$ pour notre ville.
- Les compensations tenant lieu de taxes qui constituent l'équivalent des taxes municipales payées par le gouvernement du Québec sur les immeubles parapublics tels que le centre hospitalier, les centres d'accueil, le collège, les écoles et autres ont été également réduites, cette mesure représente un manque à gagner d'environ 400 000 \$ pour notre ville.
- D'autres mesures de réduction ayant aussi des impacts fiscaux ont été mises en place, celles-ci représentent un manque à gagner d'environ 250 000 \$.
- La modification unilatérale, en fin d'année 2013, par le gouvernement du Québec de la méthode de compensation à l'égard de la TVQ payée par les villes a entraîné pour notre Ville un manque à gagner de 1,7 M\$. À elle seule, cette modification représente, pour l'année 2014, l'équivalent de 5 cents par 100 \$ d'évaluation. Le choix fait par le conseil municipal aura été d'absorber à même le budget courant ce manque à gagner. Pour l'année 2015, les négociations ont mené à la signature d'une entente d'une seule année avec de nouvelles conséquences négatives concernant la TVQ et d'autres sources de revenus représentant un manque à gagner récurrent de 1 M\$ pour la Ville, soit un peu plus de 3 cents par 100 \$ d'évaluation.
- Les programmes financiers gouvernementaux supportant les investissements dans la réhabilitation de nos infrastructures n'ont pas encore été complètement renégociés entre les paliers fédéral et provincial. Le nouveau programme de transfert de la taxe sur l'essence élaboré par le gouvernement du Canada a déjà été annoncé. Ce dernier programme, ajouté à celui à venir du Québec, permettra à la Ville de profiter de subventions pour continuer le travail de réhabilitation des réseaux de services que nous devons poursuivre afin de mettre à jour, voire remettre en état, nos infrastructures.

ÉCHÉANCES DES PAIEMENTS DES COMPTES DE TAXES

Premier versement – le 1^{er} mars

Deuxième versement – le 1^{er} juin

Troisième versement – le 1^{er} septembre

4. LES GRANDES ORIENTATIONS 2015



- Création de la richesse et de l'emploi en poursuivant intensivement le programme de réhabilitation des infrastructures afin de prioriser le développement économique tout en profitant au maximum des programmes gouvernementaux de subventions.
- Poursuite de l'engagement du Centre de santé et de services sociaux du Suroît, de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, du Collège de Valleyfield et de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield dans une démarche consensuelle associant les missions de nos instances publiques dans l'amélioration de nos services de santé, de bien-être et d'éducation de notre population dans le grand projet « La Cité de la santé et du savoir ».
- Planification de plusieurs projets de développement de l'offre résidentielle, commerciale, industrielle et institutionnelle. Continuation des travaux reliés au développement résidentiel dans les secteurs Grande-Île, Saint-Timothée, les quartiers Saint-Eugène et La Baie entrepris principalement par des entrepreneurs privés. La Ville complétera certains travaux de raccordement aux réseaux d'infrastructures de services existants et fera les aménagements convenus par protocole avec les entrepreneurs.
- Poursuite du programme de réhabilitation de l'ensemble des réseaux de distribution d'eau et de branchement des égouts sanitaires en profitant au maximum des programmes gouvernementaux mis à la disposition de la Ville pour financer une partie importante des travaux à réaliser.
- Expansion de nos parcs industriels dans les espaces disponibles actuels, selon la demande, et identification plus visible. Acquisitions stratégiques de terrains pour faire face aux demandes futures d'espaces à développer afin de limiter la spéculation dans des secteurs névralgiques propices au développement.
- Mise en activité, dès avril prochain, d'un complexe 2^e génération, communément appelé « écocentre », sur des propriétés de la Ville, en bordure du boulevard Mgr-Langlois, afin de répondre à la demande de la population et rencontrer les objectifs de la MRC de Beauharnois-Salaberry et du gouvernement du Québec relativement au recyclage des matières résiduelles et de matériaux secs.
- Ajustements au niveau de l'arrimage de l'A30/A530 avec notre réseau routier intérieur.
- Poursuite de la croissance du Port de Valleyfield qui atteint et dépasse même, d'année en année, ses objectifs de développement et de positionnement.
- Suivi de l'obligation et de l'engagement du MTQ quant à l'étude des impacts de la mise en place de l'autoroute 30 par le MTQ en vue d'apporter des correctifs au mur antibruit mis en place pour atténuer les irritants sonores en particulier.



5. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS



2015 – 2016 – 2017

Le conseil municipal propose d'investir environ 75 M\$ dans la réalisation de projets divers dont environ 26 M\$ ont déjà été engagés dans les années précédentes ou seront engagés en 2015 en tenant compte du Plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E), du plan global de réhabilitation des infrastructures, des plans de développement commercial et d'aménagement du centre-ville élargi, du plan directeur des parcs et espaces verts et des politiques adoptées par le conseil assurant ainsi l'équilibre social, l'équité dans le développement de la ville et de ses quartiers et l'amélioration de la qualité de vie. Les choix retenus tiennent également compte du financement des projets, des subventions issues de programmes gouvernementaux ainsi que de la volonté de la population de vouloir contribuer par des répartitions, dans certains cas, à leur réalisation.

PRINCIPAUX PROJETS EN COURS AYANT ÉTÉ INITIÉS EN 2014 OU AVANT

Développement – secteur Saint-Eugène	2 500 000 \$
Réaménagement autoroute 530 – terminal CSX	5 600 000 \$
Rénovation des stations de pompage	700 000 \$
Pavage – nouveaux développements	750 000 \$
Réfection des berges – parcs Delpha-Sauvé et Marciel	1 000 000 \$
Rénovation – édifices municipaux	2 500 000 \$
Aménagement d'un écran antibruit près de la rue de la Passerelle – A530	500 000 \$
Prolongement des infrastructures – boulevard Gérard-Cadieux	2 800 000 \$
Infrastructures – Écoparc industriel (quartier Saint-Timothée)	1 150 000 \$
Complexe 2 ^e génération – Écocentre	500 000 \$
Phase II infrastructures – parc industriel et portuaire Perron	1 870 000 \$
Prolongement infrastructures – rue de la Barrière	700 000 \$
Réaménagement routier boulevard Mgr-Langlois (Ouest)	600 000 \$

Autres projets faisant l'objet d'analyses et d'études préliminaires au Service de l'ingénierie et planifiés à court et moyen termes :

- Réhabilitation des infrastructures du boulevard du Havre et des rues Nicholson, Salaberry, Jacques-Cartier et Saint-Thomas.
- Rénovation du collecteur Taillefer.
- Collecte et gestion des eaux pluviales du parc d'affaires Arthur-Miron.
- Aménagements de la rue Moco.
- Bassin de rétention du secteur La Baie et égout Taillefer-Trudeau.
- Réaffectation de l'ancien poste de police.
- Aménagements des traverses nord-sud du boulevard Mgr-Langlois et mise en place de mesures visant à améliorer la sécurité de la circulation véhiculaire, à contrôler et à réduire la circulation des véhicules lourds.
- Lien Victoria Est – autoroute 530 – boulevard Sainte-Marie.
- Réfection du boulevard Sainte-Marie – Jacques-Cartier – autoroute 530.
- Chemisage des aqueducs et conduites d'égout.
- Réaffectation du bâtiment du 247 chemin Larocque.
- Bouclage routier du secteur La Baie.

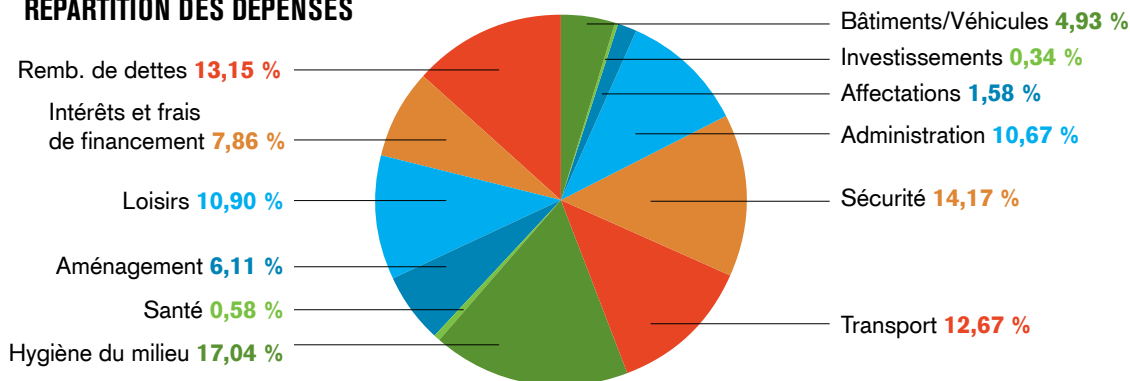
FINANCEMENT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PRÉVU EN 2015

• Subventions	660 000 \$
• Répartitions aux riverains bénéficiaires	8 500 000 \$
• Emprunts à long terme	16 730 000 \$

6. DÉPENSES

	2014	2015	Variations
Administration générale	7 645 341	7 961 474	316 133
Sécurité publique	10 341 684	10 577 174	235 490
Transport	9 198 482	9 453 110	254 628
Hygiène du milieu	12 320 875	12 721 120	400 245
Santé et bien-être	461 388	431 399	(29 989)
Aménagement, urbanisme et développement	4 787 511	4 561 503	(226 008)
Loisirs et culture	8 145 943	8 132 031	(13 912)
Bâtiments et véhicules	3 655 353	3 682 221	26 868
Intérêts et frais de financement	5 371 400	5 869 354	497 954
Remboursements de dettes	9 337 062	9 812 404	475 342
Investissements	274 088	256 506	(17 582)
Affectations aux surplus	1 368 700	1 179 640	(189 060)
Grand total	72 907 827	74 637 936	1 730 109

RÉPARTITION DES DÉPENSES



TAUX DE TAXES

Taux de taxes foncières (du 100 \$ d'évaluation)	Secteur Salaberry-de-Valleyfield		Secteur Saint-Timothée		Secteur Grande-Île	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Immeubles résidentiels	0,8100	0,7900	0,7796	0,7500	0,7795	0,7400
Immeubles à logements multiples	0,9036	0,8800	0,8697	0,8300	0,8696	0,8200
Immeubles non résidentiels	2,0100	1,9900	1,9796	1,9500	1,9795	1,9400
Immeubles industriels	2,6130	2,5900	2,5826	2,5500	2,5825	2,5400
Terrains vacants desservis	1,6200	1,5800	1,5592	1,5000	1,5590	1,4800
Immeubles agricoles	0,8100	0,7900	0,7796	0,7500	0,7795	0,7400

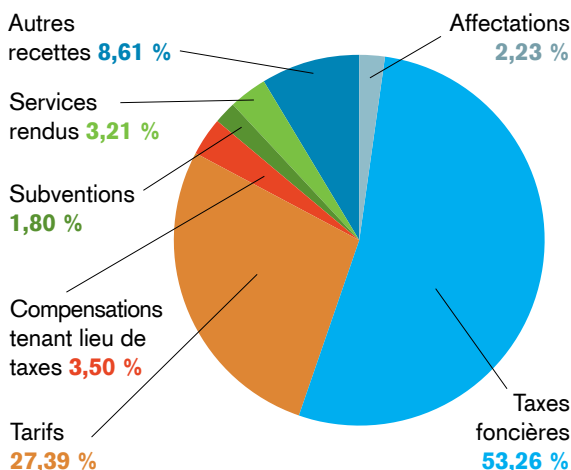
TARIFS (À L'UNITÉ) - APPLIQUÉS À TOUS LES SECTEURS

Eau	2015	2014	Épuration	2015	2014
Résidentiel et commercial	221,00 \$	221,00 \$	Résidentiel et commercial	239,00 \$	239,00 \$
Chambre	53,00 \$	53,00 \$	Chambre	53,00 \$	53,00 \$
Piscine creusée	47,00 \$	47,00 \$			
Piscine hors terre	33,00 \$	33,00 \$			
Ordures			Collecte sélective		
Résidentiel	197,00 \$	197,00 \$	Résidentiel	68,00 \$	68,00 \$
Chambre	47,00 \$	47,00 \$	Chambre	18,00 \$	18,00 \$
Commercial	394,00 \$	394,00 \$	Commercial	136,00 \$	136,00 \$
Commerce - résidence	247,50 \$	247,50 \$			

7. REVENUS

	2014	2015	Variations
TAXES FONCIÈRES			
Foncières - immeubles résidentiels	19 499 334	20 184 815	685 481
Foncières - logements multiples	1 711 140	1 860 973	149 833
Foncières - terrains vagues desservis	782 596	892 490	109 894
Foncières - immeubles commerciaux	10 435 210	11 434 894	999 684
Foncières - immeubles industriels	4 550 700	4 666 319	115 619
Foncières - immeubles agricoles	567 812	594 223	26 411
Répartitions locales	122 301	122 180	(121)
Sous-total	37 669 093	39 755 894	2 086 801
TARIFS			
Eau	6 362 422	6 573 235	210 813
Enlèvement des ordures	4 311 431	4 317 982	6 551
Collecte sélective	1 536 564	1 540 204	3 640
Assainissement des eaux	5 871 674	5 983 711	112 037
Tarif combiné - commerce dans résidence	30 349	29 969	(380)
Centre d'urgence 911	174 000	174 000	0
Répartitions locales	1 921 585	1 823 776	(97 809)
Sous-total	20 208 025	20 442 877	234 852
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
Gouvernement du Québec	2 929 122	2 500 085	(429 037)
Gouvernement du Canada	87 228	88 263	1 035
Organismes municipaux	25 938	25 925	(13)
Sous-total	3 042 288	2 614 273	(428 015)
Services rendus à des municipalités	123 200	170 581	47 381
Autres services rendus	1 755 271	2 222 355	467 084
Autres recettes de sources locales	7 512 134	6 426 575	(1 085 559)
Affectations du surplus	1 367 342	1 661 745	294 403
Revenus de transferts	1 230 474	1 343 636	113 162
Grand total	72 907 827	74 637 936	1 730 109

REVENUS - RÉPARTITION DES TAXES FONCIÈRES ET DES TAXES DE SERVICES



TAXES FONCIÈRES

Résidentiel	50,77 %	Agricole	1,49 %
Commercial	28,76 %	Répartitions	0,32 %
Industriel	11,74 %	Terrains vagues	2,24 %
6 logements et plus	4,68 %		

TARIFS

Eau	32,15 %	Assainissement	29,27 %
Déchets	21,12 %	Répartitions	8,92 %
Recyclage	7,53 %	Autres	1,01 %



JE M'INFORME!

ABONNEZ-VOUS POUR NE RIEN MANQUER
VOUS CHOISISSEZ LE MÉDIA. NOUS VOUS INFORMONS.



VISITEZ LE SITE INTERNET
ville.valleyfield.qc.ca



ABONNEZ-VOUS À LA PAGE FACEBOOK
facebook.com/valleyfield



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE
ville.valleyfield.qc.ca/infolettre



SUIVEZ LA VILLE SUR TWITTER
twitter.com/valleyfield_ca

J'EN PROFITE! Ayez la carte du citoyen : gratuités et rabais

La carte est offerte à tous les résidents de Salaberry-de-Valleyfield et donne droit à des accès gratuits et à des rabais : bibliothèque / plage / piscine / patinoires / activités des organismes jeunesse reconnus par la Ville / P'tits dimanches / Ciné-Club d'Albert...

Information :

Bibliothèque Armand-Frappier – 450 370-4860
Service récréatif et communautaire – 450 370-4390
www.ville.valleyfield.qc.ca/carte-du-citoyen



CREDITS

Coordination : Danielle Thour | Rédaction et collaboration : Michel Décosse / Ginette Hébert / Michel Joly / Magali Joubé
Photos : Ville de Salaberry-de-Valleyfield sauf indication contraire | Tirage : 22 000 copies



Imprimé avec de l'encre végétale
sur du papier recyclé.



Publié par le Service des
relations avec le milieu